



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 8 novembre 2006 — N° 55

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore que le ministre de la Santé et des Services sociaux ne respecte pas l'engagement solennel du premier ministre d'éliminer l'attente dans le secteur de la santé.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, étant entendu que cette répartition ne pourra être effectuée avant que le temps dévolu aux deux groupes parlementaires ne soit entièrement écoulé ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve).

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) retire certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

8 novembre 2006

À 11 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Bergman, ministre du Revenu, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 41 Loi modifiant de nouveau la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 209 Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 629-20061108)

8 novembre 2006

M. Cousineau (Bertrand) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi sur l'Agence de développement de Saint-Donat.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 209 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des Régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Un extrait des états financiers de l'Université Concordia concernant sa fondation, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2005 ;

(Dépôt n° 630-20061108)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2005.

(Dépôt n° 631-20061108)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Legault (Rousseau) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

8 novembre 2006

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore que le ministre de la Santé et des Services sociaux ne respecte pas l'engagement solennel du premier ministre d'éliminer l'attente dans le secteur de la santé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 68 en annexe)

Pour : **42** Contre : **63** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, M. Turp (Mercier) et M. Dumont (Rivière-du-Loup) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux 11 lauréates et lauréats à qui sont remis aujourd'hui les Prix du Québec de 2006 pour leur exceptionnelle contribution à la science et à la culture, soit Mme Angela Grauerholz pour le prix Paul-Émile-Borduas, Mme Hélène Loiselle pour le prix Denise-Pelletier, Mme Mavis Gallant pour le prix Athanase-David, M. Paul-Louis Martin pour le prix Gérard-Morisset, Mme Léa Pool pour le prix Albert-Tessier, Mme Marie-Éva de Villers pour le prix Georges-Émile-Lapalme, M. H. Patrick Glenn pour le prix Léon-Gérin, M. Fernand Labrie pour le prix Armand-Frappier, M. George Karpati pour le prix Wilder-Penfield, M. Yvan Guindon pour le prix Lionel-Boulet et M. Lawrence A. Mysak pour le prix Marie-Victorin.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

8 novembre 2006

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois du diabète et profite de l'occasion pour souligner la contribution exceptionnelle de Diabète Québec, organisme au service des personnes diabétiques depuis plus de 50 ans.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Papineau (Prévost), M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la prévention de la criminalité qui se tient du 5 au 11 novembre 2006 sous le thème *Je choisis un bon gang*, qui met l'accent sur la possibilité qu'ont les jeunes de faire des choix éclairés et qu'elle remercie l'ensemble des intervenants qui travaillent quotidiennement auprès de toutes ces clientèles.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Marcoux, ministre de la Justice, M. Bédard (Chicoutimi) et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite l'honorable Michel Proulx c.r., pour le Prix de la justice 2006 qui lui a été décerné en signe de reconnaissance pour sa contribution exceptionnelle à l'avancement de la justice.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

8 novembre 2006

M. Blackburn (Roberval) présente une motion concernant la route 175 entre Québec et Saguenay ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et d'autres dispositions législatives ;
 - la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 27, Loi sur la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances.
-

M. Cusano, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'étudier les engagements financiers des ministères.
-

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 7 novembre 2006, sur la motion de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

8 novembre 2006

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 33 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 33 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

Mme Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose que le principe du projet de loi n° 39, Loi proclamant le Mois de l'histoire des Noirs, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 39 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 39 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

La motion est adoptée.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 9 novembre 2006, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 29, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 9 novembre 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

8 novembre 2006

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant l'engagement du premier ministre d'éliminer l'attente dans le secteur de la santé :

(Vote n° 68)

POUR - 42

Beaudoin	Dionne-Marsolais	Legendre	Richard
Bédard	Doyer	Lemay	Robert
Bergeron	Dufour	Lemieux	Roy
Bertrand	Dumont	Létourneau	Simard
Boisclair	Girard	Lelièvre	St-André
Bouchard	Grondin	Malavoy	Tremblay
<i>[Vachon]</i>	Harel	Maltais	Turp
Boucher	Jutras	Morin	Valois
Champagne	Lefebvre	<i>[Nicolet-Yamaska]</i>	Vermette
Côté	Légaré	Pagé	
Deslières	Legault	Papineau	
Dion	<i>[Rousseau]</i>	Pinard	

CONTRE - 63

Auclair	Charlebois	Houda-Pepin	Paquet
Audet	Chenail	James	Paquin
Bachand	Clermont	Jérôme-Forget	Paradis
<i>[Arthabaska]</i>	Copeman	Kelley	Pelletier
Bachand	Corbeil	Lafrenière	Perreault
<i>[Outremont]</i>	Couillard	Lamquin-Éthier	Reid
Beauchamp	Courchesne	Lessard	Rioux
Béchar	Descoteaux	Loiselle	Théberge
Bergman	Després	MacMillan	Thériault
Bernard	Dubuc	Marcoux	<i>[Anjou]</i>
Bernier	Dupuis	Marsan	Tomassi
Blackburn	Fournier	Mercier	Vallières
Bordeleau	Gabias	Moreau	Vien
Boulet	Gaudet	Morin	Whissell
Brodeur	Gauthier	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>	
Chagnon	Gautrin	Mulcair	
Charest	Hamad	Normandeau	
<i>[Sherbrooke]</i>	Hamel	Ouimet	